

COMMISSION « GATINEAU VILLE EN SANTÉ »

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau (secteur Hull), LE JEUDI 19 JUIN 2003, 9 H
Maison du Citoyen, salle Jean Alie

PRÉSENCES : Monsieur Luc Montreuil, conseiller du district 16 et président de la commission
Madame Denise Laferrière, conseillère du district 8
Monsieur Pierre Phillion, conseiller du district 7
Monsieur Denis Mathieu, CDEC de Gatineau
Madame Lucie Lemieux, Direction de santé publique
Monsieur André Sanche, Représentant RAPHO
Monsieur Louis-Philippe Mayrand, CLSC d'Aylmer
Monsieur Jean-Maurice Lafond, Centraide
Madame Agathe Lalande, Responsable commission Gatineau, Ville en santé

ABSENCES MOTIVÉES : Monsieur Louis-Paul Guindon, Module-Culture et loisirs
~~Monsieur Jean Castonguay, Kinésport~~
Monsieur John Janusz, Service de police
Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Monsieur Bill Atkins, U.Q.O.
Monsieur Michel Quesnel, Gens d'affaires
Monsieur Luc Maurice, Collège de l'Outaouais
Berthe Miron, Présidente de la TARO

INVITÉS Monsieur Daniel Moreau (tenancier de bars)
Monsieur Robert Ataman (restaurateur)
Monsieur Jean Lefebvre (Fédération canadienne des restaurateurs)

SECRÉTAIRE : Manon Migneault, Module-Culture et loisirs

PARTIE PUBLIQUE

1. MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR LUC MONTREUIL

Monsieur Luc Montreuil souhaite la bienvenue.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Denise Laferrière et appuyé par monsieur André Sanche d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MAI 2003

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Mayrand et appuyé par monsieur Denis Mathieu d'adopter le procès-verbal du 15 mai 2003 tel que déposé.

De plus, il est proposé par monsieur Pierre Phillion et appuyé par madame Denise Laferrière d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 10 juin tel que déposé.

4. PLAN D'ACTIONS GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

Le plan d'actions aurait dû être déposé au Conseil pour 2003. Cependant comme la nouvelle commission a commencé à siéger qu'en mars 2003, le dépôt du plan d'actions sera reporté en janvier 2004. Par ailleurs, nous poursuivons les actions déjà amorcées au plan d'actions 2002. À l'automne prochain, il faudra prévoir un moment de réflexion (lac-à-l'épaule) pour déterminer les orientations de la commission pour les prochaines années.

- **Démarche de consultations**

Madame Agathe Lalande résume le dossier « démarche de consultation ».

Des comités de travail seront formés pour les quatre différents volets, soit les volets famille, jeunesse, 50 ans et plus et organismes du milieu. L'objectif de cette démarche est de consulter les clientèles mentionnées ci-dessus dans le but d'obtenir une politique familiale et une politique loisirs sports et vie communautaire. De plus des rapports de recherche seront soumis pour les personnes de 50 ans et les jeunes de 12 à 17 ans.

Plusieurs partenaires de la commission collaborent au projet. Ainsi, l'Université du Québec y participe par la collaboration d'un chercheur, Geneviève Tardif, qui encadre la démarche. La Direction de santé publique collabore au volet personnes de 50 ans et plus ainsi que la Table régionale des aînés et retraités de l'Outaouais. La commission scolaire collabore au volet jeunes.

Jean-Maurice Lafond est intéressé à la démarche, particulièrement en ce qui concerne les organismes du milieu et le soutien financier de la Ville à cet égard. Il propose qu'une rencontre ait lieu entre les trois principaux bailleurs de fonds des organismes communautaires, soit la Régie régionale, Centraide et la Ville de Gatineau. Des rencontres ont déjà été organisées entre ces organismes, sur des projets bien précis et non pas sur l'ensemble des dossiers que ces organismes financent. Agathe Lalande fera le suivi.

SUIVI : AGATHE LALANDE

Agathe Lalande rencontrera Louis-Philippe Mayrand pour voir comment et à quel titre les CLSC souhaitent être partenaires de la démarche.

SUIVI : AGATHE LALANDE

Toujours dans ce dossier, madame Agathe Lalande rappelle aux membres de la Commission qu'une personne sera embauchée pour collaborer aux dossiers de la Commission pour la durée de la démarche de consultation soit de juillet 2003 à décembre 2004.

De plus, une autre personne sera embauchée à titre d'assistante à la recherche pour soutenir la démarche de juillet 2003 à décembre 2004 également.

Cette démarche entraînera des déboursés de 360 000 \$, répartis à part égale entre la ville et certains partenaires régionaux et provinciaux.

- **Prévention de la criminalité**

Agathe Lalande présente le dossier (ANNEXE 1).

Tous sont d'accord à couvrir le milieu scolaire. LA CDEC de son côté travaillera sur un projet de prévention de la criminalité mais dans deux quartiers de la Ville.

Monsieur Lafond estime qu'il serait plus représentatif d'utiliser le terme « Ville sécuritaire » plutôt que « prévention de la criminalité ». Tous sont d'accord.

À ce commentaire, monsieur Montreuil tient à préciser que lorsqu'il y a des sondages d'effectués, 80% de la population attache beaucoup d'importance à la sécurité des personnes.

- **Autres dossiers**

Plusieurs projets initiés par la commission fonctionnent maintenant de façon autonome; cirque du monde, les petits déjeuners, etc. Il faudra déterminer si la commission maintien sa présence sur ces comités de travail ou non lors du prochain lac-à-l'épaule.

Les jeunes du cirque du monde feront une tournée dans les parcs cet été. Agathe Lalande invite les membres à aller les rencontrer au centre communautaire Saint-Raymond. Cependant, il serait important de prendre rendez-vous, afin de ne pas intimider les jeunes.

5. PROCHAINE RENCONTRE

La date retenue pour la prochaine rencontre sera le vendredi 26 septembre à 9 h.

6. DOSSIER ENVIRONNEMENTS SANS FUMÉE

- **Présentation de Monsieur Daniel Moreau (tenancier de bars)**

(Voir présentation de M. Moreau – ANNEXE 2)

Monsieur Montreuil remercie monsieur Moreau de sa présentation et tient à lui préciser que la commission est en pleine démarche et qu'aucune décision n'est actuellement prise.

Monsieur Phillion fait état de statistiques qui proviennent de l'Ontario concernant le nombre de faillites ou de baisse de clientèles dans les bars ou les restaurants, suite à l'adoption par Ottawa d'une réglementation pour des lieux publics sans fumée. Monsieur Moreau n'a pas les mêmes statistiques.

En terminant, monsieur Moreau tient à préciser que les gens sont inquiets par rapport à ce règlement. De son côté, il ira présenter cette information au Conseil municipal, afin de faire valoir la position des tenanciers de bars.

Il souhaite également faire partie d'un comité à la Ville de Gatineau qui se penchera sur cette question.

- **Présentation de monsieur Robert Ataman (restaurateur) et de monsieur Jean Lefebvre (Vice-président de la Fédération canadienne des restaurateurs)**

(Voir présentation de messieurs Lefebvre et Ataman (ANNEXE 3))

Messieurs Ataman et Lefebvre font une présentation conjointe

Suite à cette présentation, monsieur Ataman affirme qu'il se sent brimé, car il a beaucoup investi au niveau du concept de son restaurant, afin d'être conforme aux normes de la ville, qu'il n'a rien à se reprocher, qu'il est en loi mais se sent trahi.

Monsieur Montreuil remercie messieurs Ataman et Lefebvre et leur confirme qu'ils pourront rencontrer à nouveau et au besoin les membres de la commission Gatineau, Ville en santé.

7. PAUSE

Les membres de la Commission prennent une pause de 15 minutes.

Madame Denise Laferrière quitte la réunion à 11 h 20.

PARTIS HUIS CLOS

8. SUIVIS DE LA RENCONTRE AU CAUCUS SUR LES ENVIRONNEMENTS SANS FUMÉE

Les membres de la commission désirent commenter la présentation au caucus du 10 juin dernier.

Monsieur Lafond se questionne sur le rôle et mandat de la commission. Il était surpris de la réaction des membres du Conseil qui semblaient reprocher à la commission de ne pas avoir complété le travail amorcé dans le dossier des environnements sans fumée. Selon sa compréhension la commission a un rôle de recommandations et n'a pas nécessairement les effectifs pour accomplir l'ensemble du travail dans un tel dossier.

Suite à ces commentaires, monsieur Montreuil se dit très à l'aise et très satisfait du travail effectué par les membres de la commission.

Madame Agathe Lalande rappelle le cheminement du dossier des environnements sans fumée. En août 2002 les membres du Conseil avaient demandé à la commission de retirer de leur plan d'actions ce dossier lors d'un conseil municipal, considérant que le dossier est de responsabilité provinciale. Par la suite, la commission était autorisée à compléter uniquement un sondage sur des environnements sans fumée auprès de la population.

Dans ce même dossier, monsieur Mayrand se dit très déçu de la « garde-rapprochée » du Maire ainsi que de la conseillère Poirier au sujet de leurs commentaires, à savoir que les membres de la commission n'ont pas consulté les restaurateurs, tenanciers de bars, etc. suite à leur recommandation.

Monsieur Castonguay se pose également la question, à savoir, quel est le fameux rôle de la commission. Selon lui le rôle de la commission se définit en fonction de la santé de notre communauté et des projets qui y sont rattachés.

On propose d'inviter monsieur Melvin Jomphe, directeur de cabinet du maire afin d'avoir une compréhension commune du mandat de la commission Gatineau, Ville en santé pour éviter de part et d'autre une mauvaise interprétation de ce mandat.

Suite au dépôt de la recommandation pour des lieux publics sans fumée au Caucus du 10 juin, le directeur général de la ville de Gatineau, monsieur Mark Laroche a fait suivre une correspondance en date du 12 juin au maire ainsi qu'aux membres du Caucus en référence au mandat et au suivi du dossier des lieux publics sans fumée.

Dans cette correspondance monsieur Laroche indique que le Module Culture-loisirs assurera un suivi à la recommandation de la commission. Un rapport ainsi qu'une présentation seront soumis aux membres du Comité exécutif afin de répondre aux questions reliées aux coûts inhérents. Un plan de travail réaliste tenant compte des ressources disponibles et des dossiers en cours sera également soumis. Monsieur Louis-Paul Guindon sera en mesure de faire ces présentations au Comité exécutif du 27 août et au Caucus du 9 septembre prochain pour ensuite soumettre une résolution au Conseil municipal du 23 septembre 2003.

SUIVI : LOUIS-PAUL GUINDON

9. DÉMARCHES DE MESSIEURS MONTREUIL ET PHILION

Mardi dernier, soit le 17 juin, messieurs Montreuil et Philion et madame Agathe Lalande ont rencontré le docteur Cushman, Chef du bureau de santé à Ottawa, responsable de la réglementation pour des lieux publics sans fumée à Ottawa.

Voici les principaux points qui ont ressorti de cette rencontre :

- Les résultats du sondage de la Ville d'Ottawa en novembre 2002 sur des lieux publics sans fumée ont été plus faibles que les résultats obtenus par la Ville de Gatineau.
- Coûts pour l'application d'une telle réglementation sont entre ,50 \$ et 1,00 \$ par citoyen. Donc pour la Ville de Gatineau on parle entre 115 000 \$ et 230 000 \$, pour la durée de l'application soit environ deux ans.
- À Ottawa tous les problèmes ont été occasionnés par 25 -30 bars, subventionnés par l'industrie du tabac.
- L'industrie du tabac s'est attaquée à Ottawa. Elle ne s'était pas attaquée à Waterloo, ni à Victoria qui ont adopté de tels règlements avant Ottawa.
- Au Québec l'industrie du tabac est bien organisée, on se demande comment elle va réagir .
- Depuis juin 2003 aucun personnel supplémentaire n'a été embauché à Ottawa pour l'application du règlement. Tout rentre dans l'ordre.
- En ce qui concerne les poursuites avec les tenanciers de bars, la Ville d'Ottawa a remporté l'ensemble de ces poursuites.
- Suite à l'adoption de ce règlement, environ 180 nouveaux restaurants et bars ont vu le jour et 90 ont fermé leurs portes.
- Cornwall est également une Ville sans fumée. Robert Bourdeau, médecin en chef est responsable de l'application de ce règlement. Personne intéressante à contacter.
- Docteur Cushman invite les gens de Gatineau à venir rencontrer les personnes responsables de ce dossier à Ottawa afin de mieux comprendre le dossier. La Ville d'Ottawa est également prête à collaborer avec Gatineau.

Suite à l'information obtenue du Docteur Cushman, il y aurait également lieu de s'informer combien de restaurant ferme leur porte à Gatineau durant une année.

SUIVI

Messieurs Montreuil et Philion et madame Agathe se sont rendus à Québec rencontrer le chef de cabinet du ministère des Affaires municipales, monsieur Jean-Philippe Marois ainsi que l'adjoint parlementaire au ministre de la santé, monsieur Russel William. Le but de ces rencontres était de vérifier les possibilités ,pour la Ville de Gatineau, d'obtenir le pouvoir de légiférer dans le dossier des environnements sans fumée et de connaître le soutien financier que la province est prête à consentir advenant que la Ville de Gatineau obtient ce pouvoir.

Avant de débiter les démarches pour un tel projet, les deux Ministères ont mentionné qu'ils doivent avoir une résolution de la Ville de Gatineau mentionnant qu'elle désire obtenir le pouvoir de légiférer dans le dossier tabac.

S'il obtient la résolution de la Ville de Gatineau qui mentionne son désir de légiférer dans ce dossier, le ministère des Affaires municipales, pourrait identifier une stratégie à employer pour donner le pouvoir à la municipalité. Une modification à la charte de la Ville de Gatineau serait de leur ressort. Si on parle d'une modification à la loi sur le tabac, ça relève du ministère de la Santé. Au niveau financier le Ministère des affaires municipales ne peut rien faire.

Monsieur William, adjoint parlementaire au ministère de la Santé, souhaite un pouvoir de légiférer pour toutes les municipalités au Québec, cependant cet échéancier pourrait être assez long. Il pense donc à un projet pilote pour la Ville de Gatineau. Suite aux résultats obtenus, les autres municipalités pourraient également légiférer, si elles le désirent par une modification à la loi sur le tabac.

En ce qui a trait au soutien financier, il propose deux choses :

- 1) Une rencontre avec le ministre de la Justice afin que ce Ministère paye les coûts des poursuites reliés à un projet de loi sur le tabac à Gatineau (Monsieur William est prêt à le rencontrer)
- 2) Financer l'application de ce règlement par l'entremise des paliers provincial, fédéral, municipal et par l'entreprise privée (Fondation Chagnon).

Suite à ces informations, Monsieur Louis-Philippe Mayrand propose que la commission Gatineau, Ville en santé demande un appui au Réseau québécois de Villes et Villages en santé dans ce dossier. Appuyé par monsieur Denis Mathieu.

Agathe Lalande assurera le suivi lors d'une prochaine rencontre du Réseau VVS.

SUIVI : AGATHE LALANDE

Il serait important d'avoir également l'appui des gens d'affaires dans le dossier des ESF. On mentionne le nom de monsieur Raymond Brunet. Jean-Maurice Lafond vérifiera son intérêt. Monsieur Jacques Roy (ex-notaire) pourrait certainement être intéressé à collaborer. On vérifiera également son intérêt.

SUIVI : JEAN-MAURICE LAFOND

10. DIFFUSION DES RÉSULTATS DU SONDAGE

Le docteur Lucie Lemieux dépose le rapport final sur l'étude d'opinion sur les lieux publics sans fumée.

11. VARIA

Monsieur Castonguay dépose des enveloppes aux membres de la Commission contenant des dessins, réalisés par les élèves de l'école du Dôme dont le thème est une ville sans fumée en santé. Les membres sont très heureux et surpris à la fois de recevoir ces documents.

Les membres de la Commission veulent réfléchir à la façon dont on pourra exposer ces dessins. En attendant une lettre de remerciement sera envoyée à la direction de l'école.

SUIVI : AGATHE LALANDE

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion se termine à 12 h 10.

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Manon Migneault

Manon Migneault
Secrétaire du Module
Culture et loisirs

Luc Montreuil
Président de la Commission